

ELECTIONS LEGISLATIVES 30 JUIN 2024 ET 7 JUILLET 2024

ACTE DE SUBROGATION – ASSOCIATION DE FINANCEMENT ELECTORAL

Je soussigné/soussignée

Nom :

Prénom(s) :

Président(e) de l'association de financement électorale de financement électorale :

Agissant au nom et pour le compte de

Nom :

Prénom(s) :

Candidat(e) aux élections législatives des 30 juin 2024 et 7 juillet 2024 dans la circonscription

En qualité de mandataire

Demande à ce que le remboursement des frais de propagande officielle (R. 39 du code électoral) exposés dans le cadre de ¹ :

l'impression des bulletins de vote :

l'impression des circulaires :

l'impression des affiches :

l'apposition des affiches :

soit directement effectué au profit du prestataire désigné ci-après² :

¹ Cocher la (les) case(s) correspondant à la catégorie du (des) document(s) faisant l'objet de la subrogation.

² Joindre un RIB ou un RIP original.

Raison sociale :

N° SIRET (14 chiffres) :

Adresse, code postal, ville :

.....

Adresse électronique :@.....

Téléphone fixe :Téléphone portable :.....

Le versement est reçu directement par subrogation dans le cadre du contrat de factoring.

Le factor devra être avisé de toute demande de renseignements ou réclamations.

Fait à, le

Signature du mandataire